



CONVOCATION

Date : 10 février 2026

Affichée le : 10 février 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 39

Présents : 25

Votants : 31

Pouvoirs : 6

Absent : 8

L'an deux mille vingt six, le seize février à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Sophie DHOURY-LEHNER, Maire Creil.

Étaient présents : Mme Sophie DHOURY-LEHNER - M. Jean-Claude VILLEMAIN - Mme Döndü ALKAYA - M. Thierry BROCHOT - Mme Loubina FAZAL - M. Karim BOUKHACHBA - Mme Yesim SAVAS - M. Adnane AKABLI - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME - M. Cédric LEMAIRE - Mme Catherine MEUNIER - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - Mme Halimatou SAKHO - M. Ammar KHOULA - Mme Leïla HAMADOUCHE - M. Babacar N'DIAYE - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - Mme Anne-Gaëlle PEREZ - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Amadou KA - M. Nouredine NACHITE.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

AFFICHÉE ET PUBLIÉE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :

17 FEV. 2026

DÉLIBÉRATION PUBLIÉE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

20 FEV. 2026

Absents représentés

Mme MOUSSATEN

M. MARTIN

M. PERRIN

M. EL OUSTI

Mme SENET

M. BOULHAMANE

Pouvoir à Mme DHOURY-LEHNER

Pouvoir à Mme ALKAYA

Pouvoir à Mme PEREZ

Pouvoir à M. DEME

Pouvoir à M. BOUKHACHBA

Pouvoir à M. KA

Absents excusés

Absents non représentés

Mme SOW, M. ZAHRAOUI, Mme JACQUEMART, Mme M'BAYE, Mme MEHADJI, M. LUCAS, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI.

Secrétaire de séance : Jessica ELONGUERT

19 Adhésion à l'association Arts Cirque Oise (ARCO)

■ Rapport de présentation :

Yesim SAVAS, Adjointe

L'association Arts Cirque Oise a pour mission de réunir en réseau les structures culturelles de l'Oise afin de valoriser les arts du cirque et de la rue.

Ses missions principales sont :

- Intervenir dans le champ de la diffusion, de l'expertise et dans l'accompagnement des artistes
- Se positionner comme un lieu ressource pour les acteurs du territoire qui souhaitent mettre en œuvre un projet autour des arts du cirque de la rue
- Veiller à l'ensemble de ses projets au respect de la diversité, à l'égalité femme-homme et aux enjeux du développement durable
- Défendre un projet à destination de tous les publics de son territoire en investissant l'espace urbain, rural ou encore les infrastructures des villes
- Dynamiser d'un réseau départemental et régional pour une meilleure diffusion des arts vivants et l'accompagnement des compagnies

L'adhésion annuelle est de 50 €.

Il vous est demandé d'approuver cette adhésion.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-22 et L2121-29,
Vu l'avis de la commission « Culture et Patrimoine Historique » du 21 janvier 2026,
Considérant l'intérêt pour la commune de soutenir le développement culturel local en favorisant la diffusion des arts du cirque et de la rue, et de renforcer les partenariats avec les acteurs du territoire par l'adhésion à l'association Arts Cirque Oise,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote

Votants : 31	Pour : 31	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'autoriser l'adhésion de la ville à l'association Arts Cirque Oise.

Article 2 : de verser la cotisation annuelle d'un montant de 50 €.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante au compte prévu à cet effet au budget de la Ville.

CREIL, le **20 FEV. 2026**
Pour extrait certifié conforme,

Maire de Creil
Vice-Présidente de l'ACS
Chargée du Projet de Territoire



Madame Sophie DHOURY-LEHNER

La secrétaire de séance

Jessica ELONGUERT